

**DELIBERATION N° 2025-31
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE VARENNES-LES-NARCY**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Date de convocation : 8 décembre 2025

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.

La séance a été publique

Présents : M. Alain BAUGET, Mme Bénédicte SURELLE, M. Serge BULIN, M. Philippe PLANCHARD, M. Damien GAILLETON, Mme Christine LEBON, M. Luc PLANCHARD, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Jean-Louis FONTAINE, M. Cyrille MARLE, M. Pascal BIZOUARNE

Absents excusés : Mme Elisabeth GATARD donne pouvoir à Mme Bénédicte SURELLE

Absents : M. Julien BONETTI
M. Philippe GRILLOT
M. Loïc LAUBIER

Secrétaire de séance : Mme Bénédicte SURELLE

Objet : Fixation des tarifs Assainissement 2025-2026

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'augmenter pour 2025-2026, la taxe d'assainissement et l'abonnement, pour les assujettis de Villatte :

Soit :

la taxe.....	1,40 € le m ³
l'abonnement annuel.....	51,00 €

Quant aux permis de construire accordés, le montant de la taxe de raccordement sera de 2.500 € pour 2026

Vote contre : 0

Vote abstention : 1 (M. BIZOUARNE)

Vote pour : 11

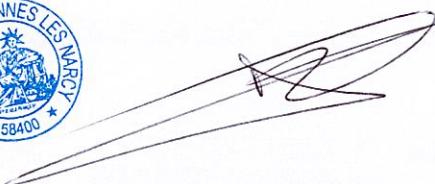
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Varennes-les-Nancy

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,
Bénédicte SURELLE



Le Maire,
Alain BAUGET

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.